RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00031
Numéro SIREN : 440 483 725
Nom ou dénomination : GENERRIC

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/003468

Date : 10/11/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/003468**
n° de gestion : **2002B00031**
n° SIREN : **440 483 725 RCS Le Havre**

Le greffier du Tribunal de Commerce du Havre certifie avoir procédé le 10/11/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

GENERRIC - Sté par actions simplifiée
16 Boulevard Dufayel 76310 SAINTE-ADRESSE France

date de clôture : 31/03/2020

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur

AB|G-7606/T-DEPOT-
ACTE/I-353345

GENERRIC
Société par actions simplifiée
au capital de 29.780.000 euros
Siège social : 16, Boulevard Dufayel
76310 SAINTE ADRESSE
440.483.725 RCS LE HAVRE

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
TERRE ET MER - LE HAVRE
Acte déposé le
10 NOV. 2020
Répert. N°
Notification du

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2020

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 389.215 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 389.215 €
- Compte « Réserve Ordinaire » : 796.924 €

Total à affecter : 1.186.139 €

Affectation

- A la réserve légale, à hauteur de 5 % du résultat : 19.461 €
- A la distribution d'un dividende : 399.052 €
- Le solde, soit : 767.626 €
 en totalité au compte « Réserve ordinaire »

REPARTITION APRES AFFECTATION

Cette affection aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 33.858.886 euros et celui des réserves à 1.144.877 euros.

MONTANT - MISE EN PAIEMENT - REGIME FISCAL DU DIVIDENDE

Le dividende unitaire est donc d'UN EURO ET TRENTE-QUATRE CENTIMES (1,34 €).

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux à compter de ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/03/2019	399.052 €	---	---
31/03/2018	399.052 €	---	---
31/03/2017	399.052 €	---	---

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Voix contre :
Abstentions :
Voix pour :

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Monsieur Pascal GIRARDET

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GENERRIC — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 16 Boulevard DUFAYEL 76310 SAINTE ADRESSE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 4 0 4 8 3 7 2 5 0 0 0 2 2 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/03/2020

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 118	AU 910	1 208
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	33 934 491	CV	33 934 491
		Créances rattachées à des participations	BB	206 929	BC	206 929
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH		BI	
		TOTAL (II)	BJ	34 143 539	BK 910	34 142 629
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
		Autres créances (3)	BZ	6 324	CA	6 324
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	120 450	CG	120 450
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
		TOTAL (III)	CJ	126 774	CK	126 774
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	34 270 314	1A 910	34 269 403

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 206 929 — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS GENERRIC — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 29 780 000)	DA	29 780 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 894 860
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	357 790
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	796 924
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	389 215
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	39 147
	TOTAL (I)	DL	34 257 938
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 030
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 435
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	11 465
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	34 269 403

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	11 465
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GENERRIC — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW		11 766
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA		91
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF		11 857
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG		(11 857)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		397 922
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		397 922
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		397 922
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW		386 065

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SAS GENERRIC — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 324
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 324
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 173
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 173
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 150
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	404 246
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	15 030
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	389 215

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	397 914
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 173	
Produits des cessions d'éléments d'actif		6 324

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GENERRIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 34 269 404 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 389 216 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/07/2020.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/03/2020 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Matériel informatique : 2 à 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

NFORMATIONS SUR LA SOCIETE DANS LE CONTEXTE SANITAIRE

La pandémie de COVID-19 constatée depuis le 11 mars 2020 constitue un fait significatif à la clôture de l'exercice 2020. Aucune conséquence comptable n'a été identifiée sur le compte de résultat ou la valeur des actifs.

La direction, au regard de la situation financière actuelle, n'a pas mis en oeuvre de dispositifs publics de report d'échéances, et, n'identifie pas à ce jour, d'incertitude significative relative à la continuité d'exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	819	1 300		2 119
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**819**	**1 300**		**2 119**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	34 141 963	3 344	3 886	34 141 421
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**34 141 963**	**3 344**	**3 886**	**34 141 421**
ACTIF IMMOBILISE	**34 142 782**	**4 644**	**3 886**	**34 143 540**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Immobilisations financières : les titres de participations font l'objet à la clôture de chaque exercice d'une évaluation à leur valeur d'utilité selon plusieurs méthodes fondées sur différentes approches par la rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire ainsi déterminée est inférieure à la valeur brute des titres, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La déduction fiscale des frais d'apport des titres s'opère par le biais d'amortissements dérogatoires sur 5 ans.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SA SOGESTRAN 76600 LE HAVRE	7 609 964	86 563 525	66,01	5 532 957
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	33 895 344	33 895 344	206 921		395 292
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	819	91		910
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**819**	**91**		**910**
ACTIF IMMOBILISE	**819**	**91**		**910**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 213 254 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	206 930	206 930	
Créances de l'actif circulant :			
Autres	6 324	6 324	
Total	**213 254**	**213 254**	

Produits à recevoir

	Montant
INTERET COURUS/SOGESTRAN	656
Total	**656**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 29 780 000,00 Euros décomposé en 297 800 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
ACTIONS	297 800			297 800
TOTAL	**297 800**			**297 800**

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/08/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent Résultat de l'exercice précédent Prélèvements sur les réserves	427 858
Total des origines	**427 858**
Affectations aux réserves	28 806
Distributions	399 052
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**427 858**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2020
Capital	29 780 000				29 780 000
Primes d'émission	2 894 861				2 894 861
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	336 397	21 393			357 790
Réserves générales	789 512	7 413			796 925
Réserves réglementées					
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	427 858	-427 858	389 216		389 216
Dividendes		**399 052**			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées	39 147				39 147
Total Capitaux Propres	**34 267 775**		**389 216**		**34 257 939**

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	39 147			39 147
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**39 147**			**39 147**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 465 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 030	1 030		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 435	10 435		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	**11 465**	**11 465**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	1 030			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 030 Euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	10 435
Total	**10 435**

KPMG S.A.
Immeuble Courbet Plaza
46 rue Louis Eudier
76600 LE HAVRE
France

74 Avenue de Thiès
14075 Caen
France

Generric S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020
Generric S.A.S.
16 boulevard Dufayel - 76310 Sainte Adresse

KPMG S.A.
Immeuble Courbet Plaza
46 rue Louis Eudier
76600 LE HAVRE
France

74 Avenue de Thiès
14075 Caen
France

Generric S.A.S.

Siège social : 16 boulevard Dufayel - 76310 Sainte Adresse
Capital social : €.29 780 000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

A la collectivité des associés de la société Generric S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Generric S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 3 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Titres de participations et autres titres immobilisés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à la valorisation des autres participations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion Président arrêté le 11 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à la collectivité des associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Havre, le 21 septembre 2020

KPMG S.A.

Thomas Fécamp
Associé

Caen, le 21 septembre 2020

ACDE

Jean-Luc Papin
Associé

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/03/2020	Net 31/03/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 119	910	1 208	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	33 934 491		33 934 491	33 937 664
Créances rattachées aux participations	206 930		206 930	204 299
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**34 143 540**	**910**	**34 142 629**	**34 141 963**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	6 324		6 324	6 920
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	120 450		120 450	137 432
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**126 774**		**126 774**	**144 352**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	34 270 314	910	34 269 404	34 286 315
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			206 930	204 299
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

CAPITAUX PROPRES		
Capital	29 780 000	29 780 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 894 861	2 894 861
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	357 790	336 397
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	796 925	789 512
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	[illegible]	[illegible]
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	39 147	39 147
[illegible]	[illegible]	[illegible]
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 030	1 030
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 435	10 590
Dettes fiscales et sociales		6 920
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	34 269 404	34 286 315
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	11 465	18 540
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/03/2020	31/03/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		34 600
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		**34 600**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	11 766	4 905
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	91	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**11 858**	**4 905**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-11 858	29 695
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	397 923	398 163
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**397 923**	**398 163**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	397 923	398 163
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	386 065	427 858

Compte de résultat (suite)

	31/03/2020	[illegible]
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	6 324	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	3 173	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 151	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	[illegible]	[illegible]
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	[illegible]	[illegible]
BENEFICE OU PERTE	389 216	427 858
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	397 914	398 163
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GENERRIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 34 269 404 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 389 216 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/07/2020.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/03/2020 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Matériel informatique : 2 à 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

NFORMATIONS SUR LA SOCIETE DANS LE CONTEXTE SANITAIRE

La pandémie de COVID-19 constatée depuis le 11 mars 2020 constitue un fait significatif à la clôture de l'exercice 2020. Aucune conséquence comptable n'a été identifiée sur le compte de résultat ou la valeur des actifs.

La direction, au regard de la situation financière actuelle, n'a pas mis en oeuvre de dispositifs publics de report d'échéances, et, n'identifie pas à ce jour, d'incertitude significative relative à la continuité d'exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
[illegible]				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	819	1 300		2 119
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
[illegible]	**819**	**1 300**		**2 119**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	34 141 963	3 344	3 886	34 141 421
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
[illegible]	**34 141 963**	**3 344**	**3 886**	**34 141 421**
ACTIF IMMOBILISE	**34 142 782**	**4 644**	**3 886**	**34 143 540**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Immobilisations financières : les titres de participations font l'objet à la clôture de chaque exercice d'une évaluation à leur valeur d'utilité selon plusieurs méthodes fondées sur différentes approches par la rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire ainsi déterminée est inférieure à la valeur brute des titres, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La déduction fiscale des frais d'apport des titres s'opère par le biais d'amortissements dérogatoires sur 5 ans.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SA SOGESTRAN 76600 LE HAVRE	7 609 964	86 563 525	66,01	5 532 957
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	33 895 344	33 895 344	206 921		395 292
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
[illegible]				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	819	91		910
- Emballages récupérables et divers				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 213 254 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	206 930	206 930	
Créances de l'actif circulant :			
Autres	6 324	6 324	
Total	**213 254**	**213 254**	

Produits à recevoir

	Montant
INTERET COURUS/SOGESTRAN	656
Total	**656**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 29 780 000,00 Euros décomposé en 297 800 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euros.

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ACTIONS	297 800			297 800
[illegible]	[illegible]			[illegible]

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/08/2019.

	[illegible]
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	427 858
Prélèvements sur les réserves	
[illegible]	[illegible]
Affectations aux réserves	28 806
Distributions	399 052
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
[illegible]	[illegible]

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2020
Capital	29 780 000				29 780 000
Primes d'émission	2 894 861				2 894 861
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	336 397	21 393			357 790
Réserves générales	789 512	7 413			796 925
Réserves réglementées					
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	427 858	-427 858	389 216		389 216
Dividendes		**399 052**			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées	39 147				39 147
Total Capitaux Propres	**34 267 775**		**389 216**		**34 257 939**

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	39 147			39 147
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**39 147**			**39 147**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 465 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	[illegible] brut	[illegible] à un an	[illegible] à plus un an et à trois ans	[illegible] à trois ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 030	1 030		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 435	10 435		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
[illegible]	[illegible]	[illegible]		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	1 030			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 030 Euros.

Charges à payer

	[illegible]
FOURN.FACT.NON PARVENUES	10 435
[illegible]	[illegible]